

Recueil des Actes du Département

Conseil Départemental du jeudi 20 juin 2024

Sommaire

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 20/06/2024

Assemblées

Election à la Commission permanente suite à une vacance de poste	1741
Procès-verbal des élections	
Composition des Commissions organiques	1743

Extrait des Délibérations

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Assemblées

ELECTION A LA COMMISSION PERMANENTE SUITE A UNE VACANCE DE POSTE -

-Adoptée le 20 juin 2024-

Vu le décès de Monsieur Francis FAVE, Conseiller départemental, et son remplacement par Monsieur Gérald LEROUX,

Vu la délibération du 01 juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente,

Vu l'article L3122-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu les conclusions des Commissions organiques concernées,

Après en avoir délibéré,

Décide de compléter la Commission permanente, conformément aux dispositions de l'article L3122-6 du CGCT.

Les opérations d'élections font l'objet d'un procès-verbal.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (Gérald LEROUX n'a pas pris part au vote)

Assemblées

ELECTION A LA COMMISSION PERMANENTE SUITE A UNE VACANCE DE POSTE - PROCES-VERBAL DES ELECTIONS

-Adoptée le 20 juin 2024-

Conformément à l'article L. 3122-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil départemental de la Meuse a décidé de compléter sa Commission permanente suite à la vacance d'un siège. Cette décision est retranscrite dans une délibération spécifique.

Monsieur Jérôme DUMONT, Président du Conseil départemental, après avoir brièvement rappelé les modalités de déroulement du scrutin ouvre alors les opérations d'élection du siège vacant.

Il suspend la séance à 14H08 pour une durée d'une heure pour permettre le dépôt de la ou les listes de candidats au siège vacant.

Suspension de séance à 14H08.

La séance est reprise à 15H11.

Monsieur Jérôme DUMONT, Président du Conseil départemental, constate alors le dépôt :

- D'une seule liste. Il précise donc que le siège vacant de la Commission permanente est alors pourvu dans l'ordre de la liste et en donne lecture :

Siège 22 : Monsieur Gérald LEROUX

Monsieur Jérôme DUMONT Président du Conseil départemental annonce la fin des opérations électorales

Assemblées

COMPOSITION DES COMMISSIONS ORGANIQUES -

-Adoptée le 20 juin 2024-

Vu le rapport soumis à son examen et relatif à la composition des Commissions organiques,

Vu le titre XI : Commissions organiques de Travail et d'études du règlement intérieur du Conseil départemental,

Vu les conclusions des Commissions organiques concernées,

Après en avoir délibéré,

- Confirme les dispositions du Titre XI du règlement intérieur du Conseil départemental de la Meuse, telles qu'adoptées par délibérations du 16 septembre 2021 et 22 septembre 2022,
- Décide à l'unanimité de procéder aux désignations au scrutin ordinaire.
- Désigne au sein des Commissions organiques :

1ère Commission –VIE SOCIALE, CITOYENNETE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Composition : 7 membres

Membres :

- M. Samuel HAZARD
- Mme Sylvie ROCHON
- Mme Hélène SIGOT-LEMOINE
- M. Pierre-Emmanuel FOCKS
- Mme Jocelyne ANTOINE
- Mme Isabelle PERIN
- M. Jérôme STEIN

2ème Commission – ATTRACTIVITE TERRITORIALE ET EMPLOI

Composition : 8 membres

Membres :

- Mme Frédérique SERRE
- M. Julien DIDRY
- M. Gérald LEROUX
- Mme Valérie WOITIER
- M. Stéphane PERRIN
- M. Sylvain DENOYELLE
- M. Pierre BURGAIN
- Mme Dominique GRETZ

3ème Commission – SOLIDARITE ET SANTE

Composition : 8 membres

Membres :

- Mme Dominique AARNINK GEMINEL
- M. Benoit DEJAFFE,
- Mme Véronique PHILIPPE
- Mme Marie-Christine TONNER
- Mme Arlette PALANSON
- Mme Martine JOLY
- M. Jean-François LAMORLETTE
- Mme Danielle COMBE

4ème Commission – INFRASTRUCTURES ET GESTION DURABLE

Composition : 10 membres

Membres :

- Mme Marie-Paule SOUBRIER
- Mme Charline TANGRE
- M. Benoit WATRIN
- M. Rémy BOUR
- M. Gérard ABBAS
- M. Jean-Louis CANOVA
- M. Jean-Philippe VAUTRIN
- M. Serge NAHANT
- Mme Isabelle JOCHYMSKI
- Mme Marie-Astrid STRAUSS

II – La Commission des Finances et de l'Administration générale :

Commission – FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Composition : La Commission des Finances et de l'Administration générale est composée de 9 membres :

- Des Présidents des 4 commissions techniques ;
- D'un représentant de chacune des commissions techniques élu en leur sein, selon les modalités suivantes :
Chaque Commission technique procède à un vote pour la désignation de son représentant. Le siège est acquis au candidat ayant obtenu la majorité relative des votants. Il n'est prévu qu'un seul tour de scrutin.
Dans le cas où une seule candidature est déposée, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président de la Commission.
- Du Conseiller départemental en charge de la délégation relative au transfrontalier.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Directeur de la Publication et responsable de la Rédaction :

M. Jérôme DUMONT, Président du Conseil départemental

Imprimeur : Imprimerie départementale
Place Pierre-François GOSSIN
BP 514
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Editeur : Département de la Meuse
Hôtel du Département
Place Pierre-François GOSSIN
BP 514
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Date de parution : 02/07/2024

Date de dépôt légal : 02/07/2024

ISSN : 2494-1972